



IS suite a une cession

Par Touba11

Bonjour,

J'aurais une question concernant l'IS suite à une cession d'entreprise.

Suite au rachat d'une entreprise mi-mars, je me trouve avec une mauvaise surprise devant payer l'IS de l'ancien gérant, à mon sens.

Ma question est : Qui doit payer cette impôt ? Est-ce a charge du nouvel acquéreur ou de l'ancien gérant ?

Mr X qui nous a vendu sa société se décharge de cet impôt avec le soutien de l'expert comptable qui par ailleurs ne m'en à pas informé.

Je vous remercie d'avance,

Bien à vous,

Touba